

Staffeur Ornemaniste/Stucateur

SO / Aménagement Intérieur Bâtiment : 03. 17.18 Mise à jour 11/2020

Codes : NAF : 43.31Z ; ROME : F1601 ; PCS : 637b

Les informations fournies sont indicatives, sans caractère obligatoire, et n'ont aucune valeur légale

Situation Travail

Le staffeur réalise en atelier et pose des éléments décoratifs architecturaux **en staff**, pour habiller un intérieur ou restaurer une construction ancienne : corniches, plafonds décoratifs, moulures de style, colonnes, coupoles, rosaces, panneaux moulurés, ou des ouvrages à fonctions : thermiques, acoustiques, anti feu, en intérieur essentiellement, parfois en extérieur : statues, motifs, volumes et formes divers.

Le stucateur met en œuvre des enduits sur des murs, plafonds, limons ou colonnes



- Le staffeur :

Il doit avoir **le sens du détail** et de **l'esthétique**, faire preuve de **rigueur** et avoir de la **technicité**.

- Réalise ses moulages à l'atelier ou directement sur les lieux des travaux.

Sur le neuf, conçoit des moules originaux correspondant aux demandes du décorateur.

Sur les chantiers de restauration, il effectue des relevés de forme avec des moulages élastomères et des peignes à reproduire, pour les dupliquer à l'identique.

- Réalise à partir de dessins ou modèles, **des moulages fins en plâtre**, moulages qu'il enduit de barbotine pour empêcher le plâtre de coller.

- Passe une brosse à **staffer** enduite de **plâtre** liquide, lequel est rigidifié par des fibres naturelles végétales appelées **filasses** (sisal, jute, chanvre) ou synthétiques (fibres de verre), ou d'autres matières (élastomère, résine, terre d'estampage...), puis applique une nouvelle couche de plâtre avec un couteau à enduire

- Retire les surplus de relief et procède au démoulage

- Assemble les moulages ainsi réalisés (plafonds décoratifs, corniches, rosaces, pilastres, colonnes...le plus souvent sur le chantier ; les éléments peuvent peser 10 à 40 kg (utilise des aides à la manutention.

- Met en place l'échafaudage roulant, ou une PIRL ;

- Nettoie les surfaces destinées à recevoir du staff traditionnel

- Fixe les moulages avec des pointes en acier, ou de la colle à plâtre, ou les scelle à l'aide de tiges filetées (emploi de perceuse, pistolet de scellement), soit solidairement, soit indépendamment de la structure porteuse.
- Effectue les joints.

Le stucateur :

Met en œuvre des enduits sur des murs, plafonds, limons ou colonnes.

Le stuc était déjà utilisé à l'époque romaine pour imiter le marbre ; il peut être lisse, transparent, marbré, graffité.

Pour le réaliser, chaque artisan possède son propre savoir-faire, et ses secrets de fabrication

- Le stuc à la chaux est préparé à partir **d'une chaux aérienne éteinte** appelée aussi **chaux grasse** qui fait sa prise (ou carbonatation) au contact de l'air

- La chaux grasse est perméable à la vapeur d'eau et imperméable à l'eau, elle laisse respirer les murs, réduit l'humidité ; elle possède aussi un pouvoir assainissant et bactéricide dû à son PH basique ; enfin, elle offre un large choix de finitions (badigeon, patine, stuc, enduit mince, tadelakt)



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

La coloration est obtenue à l'aide **de pigments naturels ou artificiels** (terres ou oxydes métalliques miscibles entre eux) dont le poids ne doit pas dépasser 3 % du poids de la chaux.

Le stuc à la chaux est un enduit pelliculaire qui s'applique en plusieurs couches très fines (3 couches minimum de 1 à 2 mm d'épaisseur)

1/ Prépare le support.

Le dépoussière à la brosse, peut être amené à le poncer (port masque anti-poussière type FFP3) poussières siliceuses ; à boucher les fissures et trous.

- **Sur un fond poreux dit "ouvert"** comme un enduit à base de chaux, pierre ou brique : mouille abondamment le support à l'aide d'un pulvérisateur, afin de lui conférer une meilleure adhérence, quelques heures, avant de réaliser directement le stuc.
- **Sur un fond non poreux dit "fermé" non uniforme**, (plaque de plâtre ou peintures anciennes par exemple) applique au préalable, *un enduit mince ou de finition, ou deux couches d'impression de peinture acrylique mate*, ou une résine d'accrochage, afin d'homogénéiser le support, facilitant l'accroche du stuc sur le support délicat.

- **Sur un fond dit « fermé » mais uniforme, applique** une sous-couche à base de chaux et de sable très fin (siliceux) assurant l'accroche mécanique du stuc de chaux.

La chaux est commercialisée en pâte ou en poudre.

La présentation en pâte simplifie la préparation (il suffit de rajouter de l'eau jusqu'à l'obtention de la consistance souhaitée) mais, sous cette forme, plus de difficulté pour mélanger la chaux aux sables ; la présentation en poudre permet d'ajuster plus précisément le dosage des pigments : en mélangeant la chaux à sec avec les pigments, on obtient la teinte réelle et finale du décor.

- Pèse minutieusement les différents composants (les quantités dépendent de la surface à enduire), la quantité d'eau doit correspondre à la moitié de la quantité de chaux, poudre de marbre et poudre de talc

- Mélange les différents composants dans un grand récipient avec un malaxeur

- Réalise les 3 couches de très faible épaisseur (ne doivent pas dépasser 3 mm d'épaisseur) en l'appliquant sur le support à l'aide d'une taloche pour la 1ère couche et d'une petite lisseuse ou spatule pour les couches suivantes ; des mouvements successifs circulaires sont réalisés avec l'outil pour obtenir l'effet recherché.



2 /Prépare la première couche du stuc : en mélangeant :

PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- 2 volumes de chaux aérienne,
- 1 volume de *sable fin* (de 0 à 0,5 mm) riche en silice
- L'eau

- Malaxe le mélange au moins dix minutes, afin d'arriver à une consistance d'une pâte onctueuse type "fromage blanc".

Applique la première couche *de 1 à 2 mm d'épaisseur*, à la taloche ou truelle, en effectuant des mouvements successifs circulaires afin d'obtenir une surface homogène, plate et un effet marbré.

L'épaisseur des couches est réglée par l'angle donné à l'outil par rapport au support : plus l'angle est ouvert, plus la couche est fine

Selon l'effet souhaité, il est possible d'appliquer une pâte colorée à chaque couche (effet de nuance de couleur) ou de colorer seulement la dernière couche.

3 /Prépare la deuxième couche :de manière identique à la première mais en mélangeant cette fois

- 5 volumes de chaux aérienne,

- 1 volume de *sable fin*
- L'eau.

Applique la deuxième couche à *la lisseuse dite italienne ou à la spatule inox de 10 à 15 cm*, lorsque la première couche ne colle plus au doigt mais qu'elle est encore humide

4/ Prépare la troisième couche de finition :teintée par l'ajout de pigments.

- Détrempe les pigments avant de les ajouter au mélange constitué de :

2 volumes de chaux et de différents adjuvants :

- 1 volume de poudre de marbre
- 1 volume de *talc* qui contient 32 % d'oxyde de magnésium et 63 % de silice (SiO_2), pour apporter brillance et velouté
- 2 % de méthylcellulose (colle à papier peint), rétenteur d'eau
- 0,5% de laurylsulfate de sodium :savon industriel rendant le mortier plus souple (entraîneur d'air),
- 1 % de caséine (fixateur, active le durcissement)

5 /Ferre au plateau inox, pour lisser au maximum les micro- ouvertures qui se forment pendant la carbonatation et serrer les petites particules de chaux, de marbre et éventuellement de talc, afin obtenir *un effet brillant glacé*.



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

6 / Peut appliquer une cire naturelle passée à la brosse puis lustrée au chiffon. pour renforcer la brillance

- **Peut passer une couche de savon noir enrichi de corps gras** (savon noir à l'huile d'olive recommandé), pour hydrofuger le stuc





- Effectue les finitions : lave le mur avec un spalter (pinceau large et plat en soies de porc), afin d'ôter le lait de chaux qui ressort et opacifie le mur.

Exigences

- Capacité de réflexion et d'analyse
- Conduite : VUL
- Contact clientèle (artisan)
- Contrainte posturale : toutes postures, bras en élévation
- Coordination, précision gestuelle
- Gestes répétitifs
- Mobilité physique : déplacement sur échelles ou échafaudages
- Multiplicité lieux de travail
- Travail en équipe : 2 à 3 compagnons
- Travail hauteur

Accidents Travail

- Agression agent chimique : résine
- Chute hauteur : échafaudage, échelle
- Chute plain-pied : encombrement, escaliers, surface glissante
- Chute objet
- Contact conducteur sous tension : machine portative, rallonge, baladeuse
- Emploi machine dangereuse : malaxeur, machine portative
- Port manuel charge : matériel, matériau
- Projection particulaire
- Risque routier : Déplacements sur différents sites

Nuisances

- Bruit. >81dBA (8h), crête > 135 dB(C) déclenchant action prévention (pistolet à scellement perceuse)
- Vibration : mains-bras >2,5 m/s² (8h) : déclenchant action prévention
- Hyper sollicitation des membres TMS
- Poussière fibre minérale artificielle (FMA) : laine de verre
- Poussière fibre organique végétale naturelle : chanvre
- Résine
- Colle/Adhésif
- Poussière Silice Cristalline : ponçage à sec de supports en béton ; utilisation sable fin, talc pour le stuc
- Manutention manuelle charge

Maladies Professionnelles

Un clic sur le numéro, et le tableau MP s'ouvre



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Affections périarticulaires : épaule : tendinopathie aigue ou chronique non rompue non calcifiante ; rupture partielle ou transfixiante de la coiffe des rotateurs ; coude : tendinopathie d'insertion des muscles épicondyliens ; ou muscles épitrochléens ; poignet-main : tendinite, syndrome canal carpien ; genou : hygroma **(57)**
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels **(42)**
- Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : syndrome ébrieux ou narcotique, dermites, conjonctivites irritatives, eczémas, encéphalopathies **(84)**
- Rhinite et asthmes professionnels : **(66)**
- Affections consécutives à l'inhalation de silice : pneumoconiose, sclérodermie, cancer broncho-pulmonaire : ponçage support béton , sable fin , talc pour le stuc **(25)**

Mesures Préventives

Un clic sur un des items des Mesures Préventives, ouvre **sur le chapitre correspondant** du Guide Bonnes Pratiques Prévention BTP

MESURES ORGANISATIONNELLES :

[Principes Généraux Prevention/Recommandations CNAM](#)

[Document Unique Evaluation Risques \(DUER\)/ Subventions CARSAT/ANACT](#)

- Subvention pour l'achat de nouveaux matériels de montage et démontage en sécurité, afin de protéger les salariés du secteur du bâtiment et des travaux publics des risques des chutes de hauteur (échafaudage de pied admis à la marque NF ; un échafaudage roulant admis à la marque NF (limité à 3 unités), répondant aux critères précisés au cahier des charges) [Echafaudage +](#)

[Autorisation Conduite/Formation](#) : grue auxiliaire déchargement, PEMP ...



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

[Bruit](#) : mélange avec malaxeur électrique ; ponçage support

[Carte Identification Professionnelle CIP](#) : sur chantier

[Dechets Gestion](#)

[Location Materiels/Engins](#)

[Organisation Premiers Secours.](#)

[Risque Electrique](#)

[Risque Routier Transport Personnels/Materiels Vehicule-Utilitaire Leger \(VUL\)](#)

[Travaux Interdits/Reglementes Jeunes Ages au moins 15 ans moins 18 ans](#)

MESURES TECHNIQUES :

Amenagement Atelier

Bruit

Chute Hauteur

Dechets Gestion

Echafaudages Moyens Elevation : PIR, PIRL, échafaudage roulant **R408** décrit les référentiels de formation ; à chaque type de matériel, sa formation : échafaudage de pied , roulant...

Eclairage Chantier.

Machines-Outils Portatives Electromecaniques/Pneumatiques : anti vibratiles et systèmes de débrayage automatique en cas de blocage, avec aspiration poussières...

Manutentions Manuelles/TMS Aides

Organisation Premiers Secours

Poussieres/Gaz/Fumees/Vapeurs : silice cristalline (ponçage béton) ; machine avec aspiration ; talc, sable fin pour le stuc.



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Risque Electrique Chantier : coffret électrique portatif fermé à clé, **avec dispositif différentiel haute sensibilité (DHS 30 mA)**, avec branchement extérieur des prises de courant.

Risque Routier Transport Personnel/Materiel/Vehicule-Utilitaire Leger (VUL)

Verification/ Maintenance Equipements Travail Installations/ EPI

Vibrations : membres supérieurs

MESURES HUMAINES :

Accueil Nouveaux Embauches/Interimaires

Information Risques Sante Securite Salaries

Certificat Aptitude Conduite en Securite (CACES®) : grue auxiliaire déchargement **R490**

Equipements Protection Individuelle EPI/Exosquelettes

Formation Maintien Actualisation Competences (MAC)/ SST

Formation Utilisation Montage/Demontage Echafaudage : roulant, de pied...

Habilitation Electrique : H0-B0 (exécute en sécurité des opérations simples d'ordre non électrique dans un environnement électrique selon la norme NF C 18-510) ; ou **BS** peut réaliser des opérations élémentaires d'ordre électrique (professionnel non-électriciens du BTP) : ex : pose/dépose prises électriques, interrupteurs ; utilisation de machines portatives

Titre d'habilitation ; Reçu carnet prescriptions sécurité électrique/ personnel habilités BS

Information Sensibilisation Bruit.

Information/Sensibilisation Hygiene de Vie

Sensibilisation Formation Manutentions Manuelles /TMS :

Sensibilisation Risque Routier

Suivi Individuel Préventif Santé

OBJECTIFS :

- Information sur les risques et sensibilisation sur les moyens de prévention (fiche métier)
- **Traçabilité des expositions professionnelles (SPE)** et veille épidémiologique
- Préservation de la santé physique et mentale, tout au long du parcours professionnel, afin de prévenir ou réduire la pénibilité et l'usure au travail, les risques psychosociaux (RPS), la désinsertion professionnelle, et ainsi contribuer au maintien dans l'emploi.
- Prévention des facteurs de risque liés au mode de vie (hygiène alimentaire, conduites addictives...).
- Dépistage de maladie professionnelle ou à caractère professionnel susceptible de résulter de l'activité professionnelle (**actuelle et passée**) du travailleur
- Information sur les modalités de suivi de l'état de santé

MODALITES DE SUIVI :

Permet d'assurer la surveillance de l'état de santé des travailleurs en fonction des risques concernant leur santé au travail et leur sécurité et celle des tiers, de la pénibilité au travail et de leur âge.

Le médecin du travail, avec l'équipe pluridisciplinaire, **est un régulateur et un ordonnateur du dispositif de suivi préventif adapté au salarié** : en tenant compte du poste, de la tâche, de l'environnement et de l'individu lui-même.

PRISES EN CHARGE :

- Les examens complémentaires prescrits par le médecin du travail dans le cadre de ce suivi *sont à la charge du service de santé au travail interentreprises.*
- Pour le suivi des travailleurs de nuit : *les examens complémentaires spécialisés sont à la charge de l'employeur*

- Le temps nécessité par les visites et les examens médicaux, y compris les examens complémentaires, est :

- Soit pris sur les heures de travail des travailleurs sans qu'aucune retenue de salaire puisse être opérée,
- Soit rémunéré comme temps de travail effectif, lorsque ces examens ne peuvent avoir lieu pendant les heures de travail.

- Les frais de transport nécessités par ces visites et ces examens sont pris en charge par l'employeur.

- Conformément à l'article **D 4622-22** du Code du travail, **c'est à l'employeur de préciser les risques particuliers auxquels sont exposés ses salariés** (par conséquent le type de surveillance dont ils doivent bénéficier).

- L'article **R. 4624-23** du Code du travail donne la liste des risques professionnels

Suivi à l'embauche : Salarié exposé à des risques particuliers

Pour sa santé ou sa sécurité (RPSS), ou pour celles de ses collègues ou de tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail :

- Examen médical d'aptitude (EMA), préalablement à l'affectation au poste, réalisé par le Médecin du travail ; ou si le protocole le permet : par le collaborateur médecin, avec création d'un dossier médical santé travail (DMST) s'il n'existe pas.



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Avec selon les cas délivrance : **cliquer** : **d'un avis d'aptitude ou d'inaptitude, ou d'un formulaire d'aménagement de poste de travail (modèles arrêté 16/10/2017/ JO 21/10/2017 (dont une copie est versée au DMST).**

- Si le salarié (CDI, CDD, Intérimaire) a bénéficié **d'une visite médicale d'aptitude dans les deux ans précédant son embauche, un nouvel examen médical d'aptitude n'est pas nécessaire si :**

- Le salarié occupe un emploi identique avec des risques d'exposition équivalents ;
- Le médecin du travail intéressé est en possession du dernier avis d'aptitude du salarié
- Aucune mesure formulée ou aucun avis d'inaptitude émis au cours des 2 dernières années.

Suivi individuel renforcé (SIR) : Salarié exposé à des risques particuliers :

- Maximum 4 ans, avec une visite intermédiaire (2 ans) par un professionnel de santé de l'équipe pluridisciplinaire (infirmière, médecin collaborateur, interne santé travail).

Avec selon les cas délivrance : **cliquer** : **d'une attestation de suivi, ou d'un avis d'aptitude ou d'inaptitude, ou d'un formulaire d'aménagement de poste de travail :(modèles arrêté 16/10/2017/ JO 21/10/2017), (dont une copie est versée au DMST).**

Risques Particuliers :

Nécessitent une connaissance précise des tâches effectuées régulièrement par le salarié, et de l'environnement de travail où se déroule l'activité.

- Chute de hauteur lors opérations montage et démontage d'échafaudages : échafaudage roulant, de pied.
- Titulaire d'une autorisation de conduite (camion équipé grue auxiliaire)
- Travaux exposant à la poussière de silice cristalline alvéolaire issue de procédés de travail : CMR cat 1A **à compter du 01/01/2021** : au sens de **l'article R. 4412-60 du code du travail**
Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 01/11/2020
Ponçage, ragréage support béton, avant application du stuc (qui comprend du talc, sable fin).
- Intervenant sur installations électriques ou dans leur voisinage : soumis à habilitation électrique.
- Salariés < 18 ans affectés aux travaux interdits : dérogation



PREVENTION GAGNANTE BTP Performance Economique

Risques Métier Autres :

- Bruit >81dBA (8h), crête > 135 dB(C) déclenchant action prévention
- Vibration Main/Bras >2,5 m/s² (8h) : déclenchant action prévention
- Poussière fibre minérale artificielle (FMA) : laine de verre
- Poussière fibre organique végétale naturelle : chanvre

Examens Complémentaires/Mesures Conseillés :

Dépendent du degré d'exposition (actuel et passé selon la nuisance) ; du degré de protection du salarié (collectif, individuel), de l'environnement de travail, et du protocole de suivi défini par le médecin du travail (doit tenir compte des recommandations de bonnes pratiques actuelles).

Bruit :

- Echoscan, (mesure rapide non invasive et objective, car ne nécessite pas la participation active du salarié) **permet d'évaluer la fatigue auditive**, avant qu'une perte auditive ne se soit installée (pas de nécessité d'une cabine) ; c'est un outil complémentaire de l'audiométrie, il doit se positionner en amont de celle-ci.
- Audiométrie : quand la souffrance auditive est déjà installée, permet de suivre son évolution, si

aucune mesure préventive n'a été mise en place, (périodicité, selon le protocole mis en place par le médecin du travail).

Isolants : chanvre ; laine de verre et de roche (FMA) : VLEP sur 8 h : 1 fibre / cm³ : ERCP et EFR à l'embauche (bilan de référence), puis à l'appréciation du médecin du travail.

Silice : pour le stucateur : suivi exposition actuelle et passée (suivi post exposition) : **quartz :** VLEP sur 8 h : **0,1 mg/m³ ; cristobalite, tridymite : VLEP sur 8 h :0,05 mg/m³**

Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérigènes au sens du code du travail JO 01/11/2020

Il existe une Relation Dose-effet et durée d'exposition, et un effet multiplicatif du tabac.

- EFR : courbe débit volume à l'embauche (examen de référence), puis à l'appréciation du médecin du travail (protocole de suivi), permet d'améliorer le diagnostic précoce des maladies des petites voies aériennes.

- Radio pulmonaire de face : peut être proposée à l'embauche, pour référence, éliminant toute pathologie préexistante ;



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- **Après 10 ans d'exposition cumulée**, (selon les niveaux d'exposition actuels et antérieurs), une radiographie pulmonaire, pourrait être proposée **tous les 4 ans** (lors SIR effectuée par le médecin du travail) ; en cas de diagnostic radiologique douteux ou d'insuffisance respiratoire inexpliquée, un TDM thoracique pourrait être demandé.

À partir de l'âge de 50 ans, un TDM thoracique pourrait être envisagé en fonction des durées d'exposition, de leur fréquence et de leur intensité.

L'ANSES a publié un rapport sur la silice cristalline en 04 /2019 publié le 22/05/2019

La silice cristalline augmente aussi le risque de développer des pathologies respiratoires telles que : BPCO, emphysème, tuberculose.

Capacité des pics d'exposition (phases courtes exposantes sur des matériaux tels que béton, granite, pierres artificielles.), à déclencher des désordres inflammatoires, cancérigènes et immunitaires respiratoires, **indépendamment des niveaux cumulés d'exposition.**

L'INERIS a réalisé une étude expérimentale de découpe et de perçage de matériaux de construction en béton, qui a mis en évidence : **la génération de particules nanométriques de silice cristalline (particules ultrafines/ PUF).**

En pratique, aucune donnée n'est actuellement disponible, permettant d'évaluer les risques sanitaires en rapport avec des particules ultrafines de silice cristalline.

En outre, les experts identifient un lien avec des pathologies auto-immunes, telles que :

- Sclérodémie systémique
- Lupus érythémateux systémique
- Polyarthrite rhumatoïde.

En présence de ces pathologies rechercher systématiquement une exposition professionnelle à la silice cristalline

Effectuer une surveillance de la fonction rénale chez les sujets exposés professionnellement à la silice cristalline serait souhaitable d'après ANSES.

En Savoir Plus : en un clic ouvrir le document :



PREVENTION GAGNANTE BTP Performance Economique

Dangers, expositions et risques relatifs à la silice cristalline : rapport expertise 04/2019

Surveillance médico-professionnelle des travailleurs exposés ou ayant été exposés à des agents cancérigènes pulmonaires : INRS 06/2016

Données de Santé :

La cabine de télémédecine est **un Dispositif Médical de classe IIA**, qui garantit aux professionnels de santé : la fiabilité et la standardisation de toutes les données de santé recueillies.

Son architecture est sécurisée (hébergement des données sur une plateforme HDS, conformité RGPD) et l'interopérabilité permet d'interfacer l'outil avec les logiciels métier de santé au travail.

La cabine de télémédecine permet deux modes d'utilisation :

- **Bilan de santé autonome** : le salarié réalise lui-même, guidé par un didacticiel vidéo, **en moins de 10 minutes** : la prise de ses constantes physiologiques : poids, taille, IMC, oxymétrie de pouls

(procédure simple, abordable et non invasive pour mesurer la concentration en oxygène dans le sang.), fréquence cardiaque, température, tension artérielle.

A cela peuvent s'ajouter *les tests visuels et d'audiométrie*.

Les résultats sont directement imprimés sur des tickets dans la cabine et transférés sur le logiciel du SST.

-Téléconsultation permet au médecin de réaliser une consultation dans des conditions comparables à une visite en présentiel : le salarié est mis en relation en visioconférence avec le médecin, qui dispose d'une série de capteurs et d'instruments dans la cabine pour réaliser l'examen clinique du salarié (intéressant dans les régions isolées , évitant de longs déplacements aux salariés et aux personnels des services de santé) , et permettant de dialoguer sur les conditions de travail ; ce type d'outils devrait aussi permettre une diminution de l'absentéisme aux rendez-vous.

L'équipe de santé au travail (infirmière, médecin du travail...) dégage ainsi du temps : pour l'Information du salarié sur les risques, la sensibilisation sur les moyens de prévention (fiche métier) ; la traçabilité des expositions professionnelles (suivi post exposition), ainsi que pour la veille épidémiologique.

Contrôle fonction et champ visuels



Vaccinations :

PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

Diphtérie/Tétanos/Poliomyélite :(DTP) Revaxis ® à jour : recommandation calendrier vaccinal Français (HAS) : chez l'adulte : rappel tous les 20 ans : à 25 ans ; 45 ans ; 65 ans ; après 65 ans : rappel tous les 10 ans.

Rattrapage vaccinal en situation de statut vaccinal incomplet, inconnu ou incomplètement connu.

Dosage des anticorps antitétaniques par ELISA est une technique validée avec un corrélat de protection établi, il présente donc un intérêt ***pour évaluer le statut vaccinal antérieur d'une personne*** ;

il est utile dans la détermination du statut vaccinal, puisqu'il permet de révéler une réponse anamnétique à une vaccination antérieure.

Rattrapage vaccinal en situation de statut vaccinal incomplet, inconnu, ou incomplètement connu en population générale et chez les migrants primo-arrivants HAS 12/2019

Autorisation de vaccination (modèle OPPBTP) : ([Télécharger au format PDF](#))

Questionnaire pré vaccinal (modèle OPPBTP) : ([Télécharger au format PDF](#))

Visite Médicale Fin de Carrière ; Suivi Post-Exposition et ou Post-Professionnel :

- Visite Médicale Fin de Carrière :

« Le travailleur bénéficiant **du dispositif du suivi individuel renforcé**, ou qui a bénéficié d'un tel suivi pendant une certaine période, au cours de sa carrière professionnelle (ex SMR) » peut bénéficier **d'une visite médicale de fin de carrière**, afin :

1 / D'établir une traçabilité et un état des lieux, à date, des expositions à un ou plusieurs facteurs de risques professionnels mentionnés à l'article **L. 4161-1** auxquelles a été soumis le travailleur.

Le médecin du travail a la faculté, s'il constate une exposition du travailleur à certains risques dangereux, notamment chimiques, mentionnés **au a du 2° du I du même article L. 4161-1**, de mettre en place une surveillance post-professionnelle en lien avec le médecin traitant.



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

2 / De conseiller le salarié de manière pertinente sur l'opportunité de mettre en œuvre le **dispositif de départ anticipé à la retraite** au titre de l'exposition à l'un ou plusieurs des **quatre facteurs de risques professionnels exclus du champ du compte professionnel de prévention** » (manutentions manuelles de charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques, exposition aux produits chimiques).

[Article L4624-2-1 Code du travail](#)

- **Suivi Post Exposition (SPE) ou Post Professionnel (SPP)** : ont pour but **d'assurer la traçabilité de l'exposition aux risques** ; travaux pouvant exposer à la poussière de silice cristalline inhalable : stucateur

Le salarié ayant été exposé à **un risque professionnel susceptible d'entraîner des affections visées par certains tableaux de MP** ; et /ou ayant été exposés à **des agents ou procédés cancérogènes souvent à effets différés**, doit bénéficier d'un suivi post exposition (SPE) ou post-professionnel (SPP)

" Le médecin du travail a la faculté, s'il constate une exposition du travailleur à certains risques dangereux, de mettre en place *une surveillance post exposition* (salarié toujours en activité) ; *une surveillance post-professionnelle* lors du départ en retraite ou départ anticipé à la retraite, en lien avec le médecin traitant "

Exposition Antérieure Documentée : à partir :

- DMST : dossier médical santé travail :

Si le salarié est toujours en activité :

- **Ce suivi est réalisé par l'équipe pluridisciplinaire sous la conduite du médecin du travail, même s'il n'est plus exposé à ce risque actuellement** (que ce salarié soit dans la même entreprise ou qu'il ait changé d'entreprise depuis).

Lorsque le salarié n'est plus en activité (chômage, retraite, cessation d'activité) :

- **Ce suivi est réalisé par le médecin traitant après accord du médecin conseil de la Sécurité Sociale.**



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique